

Sujet : [Spam] EP 3 SPR à St RAPHAEL

De : odile martin

Date : 09/05/2022 12:50

Pour : sprstraphael-epvar@administrations83.net

monsieur le Commissaire Enquêteur,

N'ayant ,hélas, pu me déplacer durant cette courte enquête publique pour la définition de 3 Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) à St RAPHAEL , j'ai demandé à des amis d'aller en mairie pour moi afin de visionner les documents papier et surtout les planches descriptives des 3 SPR, plus lisibles que sur le petit écran d'un ordinateur. Cela confirme la première impression désagréable de la lecture du dossier sur le site de la préfecture:

Les planches des 3 SPR, une pour le centre ville, deux pour la bande littorale et une dernière pour le Trayas sont avec une échelle d'1cm pour 25 mètres d'une grande lisibilité, ce qui est plutôt un bon point, mais:

- bande littorale de Sta Lucia à Boulouris: épaisseur moyenne au PLU: 6 cm soit 150m et épaisseur moyenne de la bande mer: 20 cm soit 500m ; la bande mer représente 77% de la surface du SPR central;
- SPR Le Trayas: épaisseur moyenne au PLU: 10 cm soit 250m et épaisseur bande mer: 22 cm soit 550m; la bande mer compte pour 69% du SPR Le Trayas;

Aussi, cela amène la question du pourquoi de ces SPR s'enfonçant de 500 à 550m en mer? Craint-on l'implantation d'éoliennes maritimes? une justification de cette bande mer serait nécessaire.

De même, pourquoi le dossier communique t-il sur 448,1 hectares protégés alors qu'au mieux, il y aurait 155 hectares protégés déduction faite de l'espace marin non justifié ?

Mais, surtout, la bonne lisibilité de ces planches SPR met en évidence des lacunes: absence des maison repérée pour leur intérêt patrimonial au PLU: les maisons étoilées du PLU ne figurent ni à l'intérieur des 3 SPR, ni à l'extérieur de ces SPR.... pourquoi un tel oubli?

N'est ce pas choquant pour une enquête publique qui vise à se faire positionner les raphaëlois sur l'intérêt patrimonial de ces 3 SPR si, précisément, il n'y a aucune indication sur les éléments de patrimoine pouvant, ou non, exister dans ces 3 SPR? Ne risque t-on pas de prendre tout est n'importe quoi? N'oublie t-on pas le quartier historique de Valescure qui donne son nom à la gare de St Raphael?

Cette présentation tronquée (absence des éléments de patrimoine) et abusive (ce sont 155 hectares et non 448) est particulièrement désastreuse et défavorable au projet.

Exemple: dans le SPR Sta Lucia Boulouris, le grand terrain de la Villa " Les terrasses du Cap" (suivant désignation du plan SPR) correspondant aux parcelles 1310, 1322 et 1323 du plan et, en fait, très largement amputé (plus des 3/4) au profit d'une ensemble moderne de grandes barres de béton pour une soixantaine de logements totalisant 4 295m2 de plancher (panneau d'affichage).... la villa d'origine se trouve cernée par cet ensemble ultra contemporain qui n'a aucun intérêt patrimonial et qui, se trouve pourtant intégré à ce SPR:

Où est concrètement la protection apportée à cette villa? quel est la justification d'intégrer un ensemble aussi banal dans le SPR?

Une telle intégration discrédite la démarche de reconnaissance de l'intérêt patrimonial des SPR et ridiculise la vision protectrice qu'une telle démarche devrait amener, si d'aventure, dans les parcelles protégées on peut continuer de construire des cubes de béton.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, ce projet dont l'ambition originale était louable est particulièrement bâclé et ne peut constituer que le brouillon d'un futur projet patrimonial qui reste à faire et qui devra également prendre en compte la trame arborée du St Raphael léguée par Félix Martin.

Recevez mes salutations cordiales

Odile MARTIN